



FRANCE

Les subventions des syndicats lycéens dans le viseur de Blanquer

Jean-Michel Blanquer mettra-t-il sa menace à exécution ? Le ministre de l'éducation a créé la surprise en déclarant, lundi 14 décembre, qu'il envisageait de supprimer les subventions des syndicats lycéens, pour un montant annuel d'environ 250 000 euros. Il répondait sur France Culture aux soupçons qui entourent Avenir lycéen, ce syndicat suspecté d'avoir dilapidé de l'argent public en frais de bouche, nuits d'hôtel et matériel informatique. « Je n'exclus pas d'arrêter ces subventions car je vois que c'est un sujet de polémiques », a-t-il dit, assurant que l'étude des dix dernières années de comptabilité des syndicats lycéens, demandée après les révélations de Mediapart, pourrait servir à un « débat » sur le sujet. Les conclusions de l'enquête sont attendues pour janvier 2021. L'entourage du ministre assure qu'il ne s'agit pas d'« une annonce ferme ». Un « contrôle sur pièces » des finances d'Avenir lycéen sera également remis à M. Blanquer prochainement. Mais chez les premiers concernés, ces propos passent mal. « C'est une remise en cause de la démocratie lycéenne, fulmine Mathieu Devlaminck, le président de l'Union nationale lycéenne. Il n'y a pas que les instances du ministère qui comptent ! Nous aussi, on participe au débat. »

« Allumer un contre-feu »

Depuis fin 2018, l'éducation nationale encourage les conseils académiques de la vie lycéenne, élus par des élèves, à prendre la parole, sur les réformes éducatives comme sur le climat. Le syndicat Avenir lycéen en est d'ailleurs une émanation – un mélange des genres reproché à M. Blanquer. La Fédération indépendante et démocratique lycéenne dénonce elle aussi une volonté de « tuer » les organisations syndicales qui ne vont pas « dans le sens du gouvernement », dénonce Gregory Abelli, porte-parole du mouvement. Le Mouvement national lycéen, qui n'a pas touché de subventions depuis 2018, voit dans cette déclaration la volonté « d'allumer un contre-feu ». « Le problème vient d'Avenir lycéen, et non des autres syndicats, martèle son secrétaire général, Antonin Nouvian. Nous avons toujours utilisé l'argent public à bon escient. » Les syndicats lycéens « ne survivront pas avec leurs seules cotisations », craint Mathieu Devlaminck. ■

VIOLAINE MORIN